

COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 avril 2011

PRESENTS : MM. Alain Lescoules, Jacques Dussutour, Jean-Claude Le Borgne Jacques Pérès, Bernard Dhoudain, Jean-Louis Bareilles, Henri Castagné, Jean-Bernard Carrère, Michel Gangnet, Jean-Daniel Haurine Cousté, Mmes Babeth Pourtet,

EXCUSEE : Séverine Lauberton (Procuration à Alain Lescoules)

ABSENTS :

Mmes Marie Cécile Pontiers, Catti Houle

Examen de l'ordre du jour.

1) **Attribution des lots restants – marché de travaux pour la transformation de l'ancien casino**

A-Résultat des négociations pour les lots 2 et 5

- Lot 2 – estimation initiale 12 300 € HT. La négociation a permis d'obtenir de meilleurs prix.

Les deux entreprises sont à égalité sur les deux critères, mémoire technique et délais.

Le lot est attribué à LACAZE pour 13 950 € HT, offre la plus basse.

- Lot 5 – Platerie, isolation. Estimation initiale 38 300 € HT.

Le lot est attribué à Déco 2000 pour 40 263,40 € HT, offre la plus basse.

B-Résultat de la relance d'une consultation pour le lot 7

- Lot 7 – électricité. Estimation initiale 55 000 € HT

Après la relance du marché, 4 offres ont été reçues.

Le lot est attribué à ATCP pour 54 899,60 € HT, offre la moins disante.

Les lots sont donc maintenant tous attribués.

Le montant total des lots attribués atteint la somme de 274 599 € HT.

Le marché sera transmis au contrôle de légalité.

2) **Construction d'une nouvelle gendarmerie**

La délibération doit être modifiée : il faut mentionner 12 logements (et non 11). La superficie maximum doit être portée en conséquence à 7 500 m² (et non 6 500 m²).

3) **Extension et renforcement du réseau électrique au hameau des Astès**

Le hameau fait depuis quelque temps l'objet de plusieurs demandes de certificats d'urbanisme opérationnels et d'un dépôt de permis de construire.

Il s'agit de maisons individuelles mais l'étude demandée à ERDF et au SDE montre la nécessité de renforcer et étendre le réseau électrique sur ce hameau.

Les travaux sont estimés à 23 000 € HT dont 13 800 à la charge de la commune.

Le conseil municipal donne son accord.

4) Renforcement du mur aval du cimetière

7 entreprises ont remis une offre. Il apparaît néanmoins, à l'analyse, qu'une rédaction malencontreuse d'un article du cahier des clauses techniques particulières restreint énormément le choix de la maîtrise d'ouvrage parmi les 7 entreprises d'une façon injustifiée par rapport aux résultats attendus.

Il est donc décidé, en s'appuyant sur l'article 59 du code des marchés publics, de relancer le marché en 3 lots : maçonnerie ; parement en pierres ; serrurerie.

Les travaux seront reportés à l'automne pour ne pas gêner l'agriculteur qui exploite le pré en dessous du mur.

5) Réfection des terrains de tennis

Après mise en concurrence avec publicité, 3 offres ont été examinées par les services techniques de la ville.

Ils proposent d'attribuer le lot à Sol Sport pour un montant de 11 096,03 € HT.

Le conseil municipal suit cet avis.

6) Renouvellement de la ligne de trésorerie des Thermes

Comme chaque année, au début de la saison des cures, l'établissement manque de trésorerie. Il est donc proposé de reconduire la ligne de trésorerie existante de 200 000 € pour un an.

7) Travaux d'éclairage public

Après visite sur le terrain en compagnie d'un chef de projet du SDE, plusieurs opérations ont été chiffrées, sachant que la commune dispose d'un budget de 15 000 € HT par an subventionné à 50% sur 2010 et 2011 par le SDE.

L'objectif de ces opérations est multiple :

- Diminuer la pollution visuelle (supprimer l'éclairage avec des boules par ex.)
- Mieux éclairer
- Améliorer esthétiquement certaines zones

Pour 2010 et 2011 sont donc retenues les opérations suivantes :

- Eclairage de carrefour St Sauveur/Sazos et changement de l'éclairage public, côté gauche de la route en montant vers Sazos.
Coût 17 940 € TTC ; Sur ce montant la part communale de 7 500 € sera mobilisée par un emprunt du SDE.
- Rénovation de l'éclairage devant l'Office du Tourisme et sur la terrasse derrière l'Office du Tourisme, ainsi que l'éclairage passage du Bergons.
Coût 17 940 € TTC avec la même part communale.

La dernière opération : l'éclairage jusqu'au cimetière sera réalisée en 2012.

8) Ressources humaines

Diverses délibérations sont prises :

- Création d'un poste de technicien à la place d'un poste d'agent de maîtrise principal par promotion interne d'un agent.
- Création de 13 postes temporaires dans le service technique pour la saison d'été 2011.
- Le poste d'agent de surveillance de la voie publique est reconduit de juin à septembre 2011.